

LA PÉPINIÈRE SAINTE-LUCE

UNE PÉPINIÈRE QUI SÈME AUSSI DE LA PRÉVENTION



Produire de jeunes plants forestiers qui repeupleront l'immense forêt québécoise n'est pas une mince tâche et c'est précisément la mission de la pépinière Sainte-Luce, qu'elle partage avec les pépinières des réseaux public et privé du Québec sous la coordination de la Direction générale des pépinières et stations piscicoles du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. La pépinière Sainte-Luce livre chaque année, en moyenne, 3,5 millions de plants forestiers de qualité, selon les besoins des clients et au meilleur prix possible.

PAR | GUY SABOURIN |

À une quinzaine de kilomètres à l'est de Rimouski et à 4 km au sud du Saint-Laurent, la pépinière Sainte-Luce bénéficie d'un micro-climat qui lui permet de tirer profit d'une période sans gel de la mi-mai à la mi-octobre. Les immenses installations comprennent un réseau de 15 km de chemins, 30 km de haies pour protéger les plants, un lac artificiel pour irriguer, 16 serres-tunnels, une serre chauffée, un tunnel avec enceinte de

bouturage et plusieurs bâtiments pour entreposer et expédier les plants et pour entretenir la machinerie. Dès la fonte des neiges, afin de récolter les plants forestiers destinés au reboisement, d'ensemencer et de repiquer de nouvelles productions et d'assurer l'ensemble des traitements culturaux, la pépinière embauche de 200 à 250 travailleurs d'avril à juin et de 30 à 60 entre juillet et novembre.

LA GRAINE DE LA PRÉVENTION

Semer et récolter sont sa spécialité. En appliquant le même principe à la prévention des accidents du travail, la pépinière a semé en 2007 la graine de la prévention dans tous ses secteurs d'activité et récolte aujourd'hui le fruit de son engagement. En plus de continuer à réduire son faible taux d'accidents du travail, la pépinière se fait remarquer aux Prix innovation en santé et sécurité année après année. Quelques exemples : confection d'une pince fixée à un tracteur servant à enlever les poteaux autour des champs, sans manipulation humaine; aménagement d'un dispositif mural de classement des outils pour désencombrer l'espace de travail dans l'atelier mécanique; installation de gardes, panneaux et grillages de sécurité bloquant au personnel tout accès à des pièces en mouvement; modification d'un convoyeur en vue de limiter les efforts physiques; conception d'une nouvelle méthode d'emballage afin de réduire les risques de troubles musculo-squelettiques.

L'actuelle directrice de la pépinière, France Talbot, participait pour la première fois en 2003, l'année même de son entrée en fonction, au forum santé et sécurité des pépinières forestières ayant pour thème : La sensibilisation continue aux risques – un bon réflexe à développer. « C'est lors de ce forum que j'ai réalisé toute l'importance de mon rôle et celui des membres du comité de santé et sécurité au travail (SST) dans la prévention des accidents du travail », explique-t-elle.

Comme les membres du comité de SST étaient déjà engagés depuis plusieurs années, le comité de gestion a décidé d'inscrire à son plan stratégique, en 2006, un enjeu ambitieux : devenir un milieu sûr à 100 %. Pour y arriver, il faut l'engagement de tout le personnel. Sensibilisation aux risques, conférences, rencontres, comités, analyse des résultats, revue systématique de tous les gestes faits aux postes de travail et inspection méthodique de la machinerie utilisée font maintenant partie de la routine.



La pépinière Sainte-Luce s'est montrée proactive pour éliminer les risques de troubles musculo-squelettiques. Les photos ci-contre montrent un changement radical dans la méthode d'extraction de semis.

« Ce n'est pas compliqué, les quatre sujets les plus discutés à la pépinière, précise France Talbot, sont, par ordre d'importance : la santé et la sécurité, la qualité des productions, l'innovation pour maintenir des frais de production bas et l'emploi de techniques culturales respectueuses de l'environnement. Ce sont quatre réalités interreliées auxquelles on porte constamment attention. La SST est au cœur des actions entreprises à la pépinière. On ne vient pas travailler pour se blesser ou perdre la vie, on vient faire un travail qui doit nous rendre fiers et nous permettre de nous épanouir. »

UN MODÈLE

« Cet employeur modèle représente pour moi un exemple, explique l'ingénieur forestier et inspecteur de la CSST qui intervient à la pépinière, Claude Lemieux. Tous les mécanismes de participation, tels le programme de prévention, le comité de santé-sécurité et le représentant à la prévention, forment un tout bien intégré qui fonctionne à merveille. C'est même là que j'emène les nouveaux inspecteurs pour leur montrer comment devrait idéalement fonctionner un comité de santé-sécurité. Les gens de la pépinière ne se rebiffent jamais contre nos conseils parce qu'ils en comprennent l'esprit. »

Les troubles musculosquelettiques étaient légion à la pépinière, en raison

des mouvements répétitifs et des manipulations de lourdes charges. L'utilisation d'outils potentiellement dangereux, de tracteurs et de machines équipés de pièces rotatives en mouvement, la fréquentation d'un atelier de réparation mal organisé, la manipulation de fertilisants et de pesticides chimiques faisaient aussi partie du tableau des risques.

« La pépinière s'est montrée proactive pour corriger une à une toutes les sources de danger, ajoute M. Lemieux. Elle a aussi fait appel à nous pour trouver des pistes de solutions en partant du principe que sa vision était limitée au domaine de la pépinière, alors que la nôtre est plus large et repose par exemple sur des solutions trouvées par d'autres employeurs à des problèmes semblables. La pépinière ne voulait pas nécessairement la solution, mais des lignes directrices ou, encore, la norme ou la réglementation, le cas échéant, pour ne pas faire de mauvais pas dans sa démarche. »

LES MACHINES

La pépinière a dû préparer son plan d'action comme les autres employeurs du secteur, avec échéanciers et correctifs à mettre en place. La préoccupation sécurité était déjà semée et grandissait bien, mais des efforts supplémentaires ont dû être consentis pour la partie du plan d'action consacrée à la sécurité des machines, domaine moins familier à la pépinière.

Au début, quand tout était à faire avec les machines, M^{me} Talbot a imaginé un système pour classer l'urgence des correctifs : A (le plus urgent), B ou C. « Maintenant que nous avons terminé, nous inspectons le tout régulièrement afin de vérifier la conformité », explique-t-elle.

« Aujourd'hui, la pépinière travaille à la permanence des correctifs en produisant des fiches pour l'entretien périodique des machines », ajoute Claude Lemieux. La direction téléphone même à l'inspecteur pour lui demander des conseils de sécurité relatifs à des machines en fabrication, qui ne sont pas encore en opération!

Se poser toujours des questions fait aussi partie de son engagement en santé et sécurité. « Par exemple, cette année, on se préoccupe du cadencage, notamment pour l'entretien de nos convoyeurs, ajoute France Talbot. Le garage fait aussi partie des nouvelles préoccupations : réduire les déplacements, entreposer le métal en toute sécurité, utiliser les bons appareils de levage pour les moteurs, capter encore mieux les poussières de soudage sont toutes des actions en cours de réalisation. »

« Ce n'est jamais fini, poursuit M^{me} Talbot. Le comité de santé et de sécurité détermine annuellement les cibles prioritaires. Tous nos travailleurs en sont informés lors de l'accueil au printemps. Ils sont également invités non seulement à nous indiquer où il pourrait y avoir un problème de sécurité, mais à participer à la recherche d'une solution. Nos contremaîtres et chefs d'équipe sont aussi très exigeants côté sécurité. »

Toutes ces mesures portent leurs fruits. Pour preuve, le nombre des blessés et la gravité des blessures diminuent d'année en année depuis 2006.

La pépinière Sainte-Luce fournit finalement la preuve qu'avec détermination, on peut semer une nouvelle culture de la sécurité dans une entreprise et récolter d'immenses bénéfices sur un horizon d'au plus quatre à cinq ans. **PT**

Quand on a un enjeu aussi ambitieux que celui de devenir un milieu de travail sûr à 100 %, il faut l'engagement de tout le personnel. À la Pépinière Sainte-Luce, on l'a bien compris.

